



© F. BLANC

L'éditorial de Frédéric Souillot  
Secrétaire général @SouillotFo sur Twitter

FO

# REDONNONS LA PLACE QUI EST LA SIENNE À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

**N**ous avons beaucoup rappelé ces derniers temps l'article L1 du Code du travail, qui souligne l'importance des organisations syndicales représentatives dans l'élaboration de tout projet de réforme portant sur le travail et l'emploi, que ce soit au travers de la consultation puis de la négociation.

Malgré la fin de l'état d'urgence sanitaire, le sentiment d'urgence semble toujours d'actualité. La réforme de l'Assurance chômage issue de la « loi prévoyant des mesures d'urgence afin de conforter et d'améliorer le marché du travail » en est une nouvelle illustration. En l'absence de lettre de cadrage adressée aux interlocuteurs sociaux en temps et en heure, l'indemnisation des demandeurs d'emploi pourrait s'arrêter net au 31 octobre prochain, au terme de l'actuelle convention d'Assurance chômage. Il

y a donc désormais urgence, le gouvernement prend la main pour prolonger les règles actuelles et devrait adresser une feuille de route pour déterminer les règles futures.

C'est dans la perspective de cette feuille de route que les organisations syndicales ont signé un communiqué commun la semaine dernière sur la question de l'Assurance chômage : toutes les organisations syndicales sont unanimes sur le fait que ce n'est pas aux demandeurs d'emploi de payer les conséquences des retournements de l'activité économique.

FO s'oppose au projet de « *contracyclicité* » ou de modulation des règles d'indemnisation en fonction de la situation du marché du travail. Être au chômage ou au RSA, ce n'est pas un choix.

Sur ce sujet comme sur celui de l'augmentation des salaires et de la préservation du pouvoir d'achat il est aujourd'hui urgent et indispensable de redonner toute la place qui est la sienne à la négociation collective! Il est important dans la période actuelle, dans les branches et les entreprises, de demander l'activation des clauses de revoyure sur les revalorisations salariales.

C'est aussi parce que FO refuse de cautionner la dilution du dialogue social et des acteurs sociaux dans une nouvelle instance de démocratie participative, que nous n'avons pas participé au lancement du Conseil national de la refondation (CNR). Instauré par

le président de la République, ce conseil, qui réunit différentes organisations, partis politiques et associations, conduit à une confusion des genres à laquelle FO a toujours refusé de s'associer

La confédération agit et continuera d'agir dans un esprit de dialogue et de responsabilité pour faire part de ses positions et de ses revendications dans les lieux dédiés au dialogue social, au paritarisme et à la négociation collective.

Amitiés syndicales.

***La confédération  
agit et continuera  
d'agir dans un esprit  
de dialogue et  
de responsabilité***

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)